

La place Nova-Friburgo pourrait accueillir un nouveau bâtiment à la place de l'Hôtel du Lac

## Retour à zéro pour le projet d'hôtel



Le nouvel hôtel est prévu sur cinq étages, en plus du rez-de-chaussée, et presque entièrement vitré. Image de synthèse/CCHC

« CHANTAL ROULEAU

**Estavayer** » Un bâtiment vitré de cinq étages, ouvert sur le lac avec une cinquantaine de chambres d'hôtel, une quinzaine d'apparts-hôtels, restaurant, wellness et piscine ouverts au public, pourrait remplacer l'actuel Hôtel du Lac laissé à l'abandon sur la place Nova-Friburgo à Estavayer-le-Lac. Soutenu par la commune, le projet a été imaginé par deux Staviacois – l'architecte Daniel Grosso et l'entrepreneur en génie civil Franco Rubin – et est porté par la société immobilière Anura SA, représentée par l'homme d'affaires fribourgeois Damien Piller. L'investissement est estimé à 15 millions de francs. « Nous avons été approchés par les entrepreneurs qui nous

ont convaincus du réalisme et de la crédibilité de leur projet », a indiqué hier lors d'une conférence de presse le vice-syndic et conseiller communal responsable de l'aménagement du territoire, Eric Chassot. Situé dans l'emprise de l'hôtel actuel, avec un étage et demi de plus, le nouveau bâtiment sera un peu plus loin du lac, laissant davantage de place aux promeneurs. Le site sera interdit aux voitures et un parking souterrain d'une trentaine de places est prévu pour les visiteurs. L'endroit pourra en outre continuer d'accueillir des manifestations, notamment l'Estivale.

La commune espère pouvoir finaliser le Plan d'aménagement de détail (PAD) du site et l'envoyer au canton de Fribourg ce printemps pour une enquête

préalable. Le début des travaux pourrait avoir lieu en 2020 et une mise en exploitation en 2021.

### Procédure en cours

Le projet présenté en 2011 par la commune et la société anonyme Hôtel du Lac et Restaurant du Débarcadère, prévoyant quatre tours sur la place Nova-Friburgo, cent chambres, cinquante appartements, wellness et piscine, pour quarante millions de francs, tombe donc définitivement à l'eau. Ce dernier avait été contesté par la population, notamment parce qu'il avait une grande emprise sur le site, laissant peu de place au public. « Nous avons entendu ces critiques, c'est pourquoi l'endroit sera ouvert », insiste Daniel Grosso.

Une procédure judiciaire est en cours contre la société Hôtel du Lac et Restaurant du Débarcadère, qui est propriétaire du bâtiment actuel. La commune, à qui appartient le terrain, a résilié en juillet 2017 le contrat de superficie de la parcelle qui la lie à la société pour non-respect des clauses contractuelles. Cela ne risque-t-il pas de freiner le nouveau projet? « Non », assure Damien Piller. Il explique: « La société n'a pas respecté son obligation de garder une activité sur le site et de maintenir les constructions en bon état. L'hôtel est à l'abandon depuis 2016. » Selon l'homme d'affaires, la commune étant propriétaire du terrain, la procédure ne pourra pas empêcher le nouveau projet de se faire. « La commune est prête à payer une indemnité pour la valeur du

bâtiment actuel, dont le montant sera fixé par le tribunal. Le nouveau détenteur du droit de superficie repaiera ensuite cette somme à la commune. Pour elle, c'est une opération neutre », informe-t-il. Néanmoins, le permis de construire ne pourra être délivré que lorsque la procédure sera terminée.

### Aller de l'avant

« Nous voulons aller de l'avant. La réhabilitation de l'Hôtel du Lac est un des points stratégiques de notre plan de législation », souligne le syndic André Losey. Prochaine étape: la commune va signer un contrat-cadre avec Anura SA pour fixer leur collaboration. Ce contrat devra être avalisé par le Conseil général, qui a été informé hier soir du projet. »

« Nous avons été convaincus par le réalisme et la crédibilité du projet »

Eric Chassot

## Des substituts osseux repris

**Villaz-Saint-Pierre** » Vivos Dental change de mains. Mission accomplie, déclare son ancien patron.

La société Vivos Dental SA, à Villaz-Saint-Pierre, qui a développé des substituts osseux pour la mâchoire afin de faciliter la pose d'implants est en passe d'être dissoute, indique une notification de la Feuille officielle suisse du commerce. « La technologie a été reprise par un acteur du secteur dentaire », se contente d'indiquer Marc Thurner, son ancien directeur. « L'objectif a été atteint. Maintenant que le projet a atteint une maturité technique, l'exploitation commerciale sera faite par une société tierce. »

Finaliste du Prix à l'Innovation du canton de Fribourg

2014-2015, la start-up, fondée en 2013, était une société fille de RegenHU, spécialisée dans la production d'imprimantes 3D fabricant des tissus humains. Créée en 2010, cette entreprise, membre du groupe CPA poursuit ses activités à Villaz-Saint-Pierre. Une partie de ses 21 collaborateurs contribuait au développement technologique de Vivos Dental.

« RegenHU est en plein développement », expose Marc Thurner, en notant que la société cherche à engager cinq ingénieurs en mécanique et en développement de logiciels. La société a déjà vendu 180 imprimantes 3D dans le monde, principalement à des instituts de recherche de pointe. » THIBAUD GUISSAN

## CRITIQUE

### Un oratorio qui transfigure la peur

Il est très humain, l'apôtre Pierre, comme le décrit Dom Mauro-Giuseppe Lepori. Il plonge dans des abîmes de doutes et d'angoisses. La paix intérieure ne peut venir que de plus haut que lui. C'est porté par son texte et par les Évangiles que Jean-François Michel a composé *Les Chemins de Pierre*, oratorio sacré créé samedi et dimanche à Bulle par le Chœur de May. À l'église Saint-Pierre-aux-Liens, les 24 chanteurs ont suivi les traces de l'apôtre avec courage, car il en faut pour tenir une partition aussi exigeante.

*Les Chemins de Pierre* font acte de foi dans une longue traversée émotionnelle et musicale, à la

fois descriptive, narrative et chargée de symboles. Le destin préfiguré du Christ, comme il est vécu par Pierre, est traduit par des moments d'une force implacable, voire violente. L'incompréhension des disciples par des frottements harmoniques. La musique est parfois marquée par la solennité mais souvent par l'urgence, la tension, l'inquiétude. Le texte évoque « les yeux à la fois doux et terribles » qui « fixaient » Pierre: Jean-François Michel fait ressentir cette contradiction. Ce sont les voix de femmes qui parviennent à exprimer l'apaisement.

La difficulté pour le chœur tient à la complexité rythmique

et harmonique – Jean-François Michel visant haut pour la qualité de l'ensemble –, mais aussi au fait que le quatuor à cordes (les archets de Sine Nomine) ne double pas les voix. Il enrichit, confirme, apporte un contrepoint, nuance. Il y a des passages délicats bien sûr, mais l'ensemble vocal de Nicolas Wyssmüller, qui fête ses vingt ans d'activité, est à la hauteur d'une œuvre aussi ambitieuse.

Si les chœurs sont chantés en latin et en grec, les récits (portés par Jean Godel) le sont en français. Les transitions, parfois dites par-dessus les cordes ou les voix à bouche fermée, maintiennent la concentration.

Choix a été fait (par le librettiste Pierre Schuwey), de ne pas raconter la Passion: une ellipse suggérée par le récitant, parce qu'il s'agit d'accompagner les tourments de Pierre plutôt que de suivre Jésus. C'est le moment qui marque le passage de la peur à la confiance. Musicalement, la résurrection et la fin de l'oratorio s'entendent comme une résolution harmonique. Une révélation qui tient du mystère et que Jean-François Michel transfigure dans un choral final d'une sublime douceur. »

ELISABETH HAAS

» *Les Chemins de Pierre* seront chantés le dimanche 25 novembre à 17 h à la cathédrale Saint-Nicolas de Fribourg.